



# France Var IMMOBILIER



Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

BIEN A USAGE D'HABITATION				LOCATION		
5 000 € TTC	pour les prix inférieures à	80 000 €		Frais d'Etats de Lieux	jusqu'à 3 € / m <sup>2</sup>	A la charge du locataire et A la charge du bailleur
de 7% TTC	pour les prix entre	80 001 € et 200 000 €				
de 5% TTC	pour les prix entre	200 001 € et 500 000 €		Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	jusqu'à 10 € / m <sup>2</sup>	A la charge du locataire et A la charge du bailleur
de 4% TTC	pour les prix supérieurs à	500 000 €				
				Frais d'entremise et de négociation	25 €	A la charge du bailleur
ESTIMATION : 80 € Offert en cas de mise en vente à l'agence						

**AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS  
AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

Barème valable à compter du 1/11/2017

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

**RCS Toulon B 389248683 - SARL au capital variable de 7 622 € - Carte professionnelle : CPI 8305 2017 000 020 082 / CCI du Var Garantie  
- SOCAF - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS - Montant garantie 110 000 €**